

dimensions, le plus important de tous ceux qui ont été trouvés en France.

*20 avril.* — Onzième centenaire de l'antique école de Leydrade. — L'école de Leydrade, connue aujourd'hui sous le nom de petit séminaire Saint-Jean, a maintenant onze siècles d'existence.

Leydrade fut nommé à l'archevêché de Lyon en 798, avec mission de relever cette grande Eglise dévastée plusieurs fois par les Sarrazins. Un de ses premiers soins fut de rétablir des écoles pour l'instruction et la formation des clercs. Dans une lettre adressée à Charlemagne, l'illustre archevêque annonce au grand empereur qu'il vient de créer à l'intérieur du cloître Saint-Jean une école de petits clercs pour le service de son église cathédrale. C'était plus qu'une école de chantres; outre les chants et les cérémonies de la liturgie, les jeunes lévites y apprenaient les sciences sacrées et les sciences profanes, et s'y formaient à la vie ecclésiastique, grâce aux leçons et aux exemples de l'archevêque.

Intimement liée, dès lors, à la Primatiale, l'école de Leydrade fut toujours maintenue et protégée par les successeurs du saint et savant archevêque, et par les vénérables chanoines-comtes de Lyon. Longtemps elle occupa une partie du cloître qui subsiste encore et porte le nom de Manécanterie; ce n'est que dans notre siècle, sous le cardinal de Bonald, que l'école des clercs fut transférée dans l'hôtel de Chevière, où elle subsiste encore sous le titre moderne de petit séminaire.

Aussi, après onze siècles, l'école de Leydrade vit toujours; après onze siècles, elle continue à former, comme l'avait voulu Leydrade, des clercs pour le chant et les cérémonies de la Primatiale; elle est toujours l'école du palais archiépiscopal, sous la haute et paternelle protection du chapitre.

Les fêtes qui auront lieu pour célébrer ce onzième centenaire sont fixées au 20 juin; elles seront présidées par S. E. le cardinal-archevêque de Lyon.

*22 avril.* — Au banquet de la Société d'Economie politique de Lyon, présidé par M. Cambefort, président de la Société, on a entendu un remarquable discours de M. Luzzatti, député au Parlement italien, ancien ministre des finances du Royaume. L'orateur, après avoir rendu